

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 1/2025

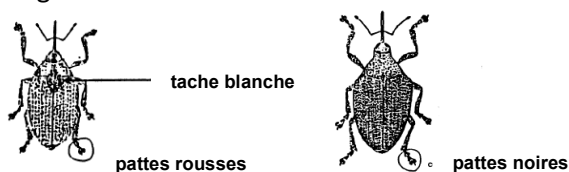


Les colzas n'ont généralement pas souffert du gel, mais d'autres facteurs ont parfois provoqué d'importantes pertes de feuilles. Ces dégâts peuvent être dus à l'asphyxie ou aux campagnols. S'il y a des ronds très chétifs, il peut également s'agir d'hernie du chou. Le cas échéant, un contrôle des racines permet de déceler cette maladie.

Stade : 29-30. Reprise de la végétation ; les premières elongations printanières de la tige (0 à 1 cm) sont visibles dans les parcelles les plus précoces. Les colzas régulés peinent à repartir.

Ravageurs : C'est le moment de poser les cuvettes jaunes afin de détecter l'arrivée du gros charançon de la tige du colza, dont les piqûres de ponte provoquent un recourbement de la tige qui peut aller jusqu'à éclater en cas de gel (*Voir les fiches techniques agridea 6.6.1 à 6.6.4*). Nous n'avons observé aucun charançon dans les premiers pièges qui ont été posés la semaine passée.

Contrôle des pièges : Lors de la capture des premiers charançons, il sera important de distinguer le charançon de la tige du colza, nuisible, du charançon de la tige du chou qui est inoffensif pour le colza. Afin de bien différencier ces deux espèces, les individus capturés devront être séchés et distingués selon les critères suivants :



Ne pas confondre : à gauche : charançon de la tige du chou (corps gris clair avec une tache blanche sur le dos, pattes rouges, longueur 2,5 à 3 mm) ; à droite : gros charançon de la tige du colza (corps gris-noir, pattes noires, sans tache, longueur 2,6 à 4 mm).

Contrôle des cultures : dès que le colza aura entamé la montaison, il faudra rechercher les piqûres de ponte (entourées d'un anneau blanc) sur la tige principale de 10 fois 5 plantes successives, bien réparties dans la parcelle.

Aucun produit phytosanitaire ne peut être appliqué jusqu'au 15 février. Les seuils d'intervention suivants doivent être atteints pour envisager un traitement insecticide contre le charançon de la tige du colza :

- au début de la montaison (tige de 1 à 5 cm) : 10 à 20 % des plantes avec piqûres de ponte.

- tige de 5 à 20 cm : 40 à 60 % des plantes avec des piqûres de ponte.

Insecticides disponibles : les insecticides homologués sont détaillés sur la fiche technique agridea 6.6.9-10. Ces matières actives, de la famille des pyréthri-noïdes, présentent l'avantage d'être efficaces, même par basse température. Leurs inconvénients sont une **absence totale de sélectivité** et une **forte toxicité pour les abeilles et pour les organismes aquatiques**. Ils sont donc à appliquer avec réserve et prudence.

Cette famille se divise en deux groupes :

- pyréthri-noïdes du groupe A (cyperméthrine, deltaméthrine et lambda-cyhalothrine). Les méligèthes sont devenus résistants à ces produits. Ils sont utilisables, pour lutter contre le gros charançon, mais **avant l'apparition des méligèthes** ;
- pyréthri-noïde du groupe B (etofenprox). Il est encore efficace contre les méligèthes et doit être utilisé pour lutter contre le gros charançon, **dès l'apparition des premiers méligèthes** dans les cuvettes.

Pour rappel, en PER l'application d'insecticides contre le gros charançon de la tige **est soumise à autorisation**.

- ✓ **Attention aux distances de sécurité** (*voir FT 6.6.9*).
- ✓ **Prendre les mesures nécessaires pour éviter le ruissellement et la dérive**.
- ✓ **Ne pas traiter avant qu'il y ait des piqûres de ponte sur la nouvelle elongation de la tige du colza**.
- ✓ **Prévoyez un témoin de taille suffisante en cas d'intervention**.

Fumure azotée et soufrée

S'il n'est pas encore réalisé, le premier apport d'azote pourra être effectué dès que la portance du sol sera bonne. Les besoins du colza en soufre sont très élevés. Cet élément étant très lessivable, sa présence dans le sol dépendra largement des pluies hivernales. D'autres facteurs comme la teneur en argile, la teneur en matière organique, la profondeur utile et l'apport d'engrais de ferme sur précédents, jouent un rôle important dans la disponibilité du soufre pour la culture. La FT agridea 19.21-22 permet d'estimer les besoins en soufre pour votre culture. En général, un apport de 30 à 60 unités de soufre, sous forme sulfate, peut être fait avec le 1^{er} ou le 2^{ème} apport d'azote.

Désherbage anti-graminée

En cas de besoin, sur culture non couvrante, il est possible d'appliquer un graminicide à base d'une des matières actives suivantes : clethodime, cycloxydime, propaquizafop et quizalofop (*Voir FT 1.3.3*).

Céréales d'automne

L'automne 2024 a rendu les semis difficiles. Plusieurs cultures de céréales, y.c. d'orge ont dû être semées tardivement. Les conditions pluvieuses ont raffermi la couche superficielle du sol, il n'y a pas de problème de déchaussement ; il est donc inutile de passer le rouleau. La décoloration des céréales n'est pas forcément due à une faim d'azote ; il peut aussi s'agir d'asphyxie.

Stades :

- Blé : 3 feuilles à mi tallage (CD 13 à 25) ;
- Orge : mi-tallage à fin tallage (CD 25-29).

Désherbage : si les conditions sont propices, pensez d'abord au désherbage mécanique, qui permet également de stimuler la végétation. La houe rotative permet d'aérer les sols qui sont devenus croûtés. Un passage complémentaire de herse étrille, après 4-5 jours, permet d'améliorer l'efficacité du désherbage (*Voir les fiches agridea 2.3.3-4*).

Une partie des céréales n'a pas pu être désherbée chimiquement en automne à cause des semis tardifs ; il faudra le faire, dès que les conditions le permettront, surtout en cas de problématique graminées (*Voir FT 2.3.9-11, 2.3.12*).

Fumure azotée : Il y a lieu de raisonner le premier apport en fonction de la densité. S'il y a besoin de

favoriser le tallage, le premier apport peut être réalisé sur sol portant. Si la densité est suffisante, attendre le stade redressement pour faire le 1^{er} apport.

Herbages

Le temps est venu de faire le tour de vos prairies permanentes afin d'évaluer les dégâts dus aux campagnols et de planifier vos achats de semence pour sursemis et rénovation.

Pour autant que la portance du sol soit bonne, le moment est idéal pour épandre les engrais de ferme.

Betteraves

Avant de planifier vos commandes, n'hésitez pas à faire contrôler vos restes de semences par le Centre Betteravier afin de connaître leur faculté germinative.

Séances d'informations phytosanitaires

La documentation présentée lors des séances d'informations est à disposition sur le site internet de la FRI : <https://www.frij.ch> sous actualités.

Station phytosanitaire cantonale

**P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA**

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE